



## La valorisation des midcaps s'est redressée en fin d'année dernière

Antoine Duroyon - 12/02/2014

### Les acquéreurs industriels ont alimenté le mouvement. L'activité du marché M&A mid-market se reprend progressivement, rapporte Argos Soditic

Nette remontée des multiples de valorisation des midcaps (valeur d'equity entre 15 et 150 millions d'euros) au quatrième trimestre 2013. Les industriels ont payé leurs acquisitions environ 7,6 fois l'Ebitda, contre 7,3 fois pour les fonds LBO, montre le dernier baromètre réalisé par Epsilon Research pour Argos Soditic. La dissipation des risques macroéconomiques sur la zone euro, des réserves de trésorerie disponibles importantes et la hausse des marchés boursiers expliquent ce rebond des multiples payés par les acquéreurs industriels (+25% par rapport au troisième trimestre et +20% sur l'année).

Les acteurs étrangers reviennent en force, en particulier les Américains qui sont majoritaires pour la première fois depuis 2008 (51% des transactions). «*Si une plus grande confiance fait son retour sur la zone euro, il subsiste un vrai questionnement sur la France qui a besoin de stabilité pour renforcer son attractivité*», note Gilles Mougenot, président d'Argos Soditic. Les multiples consentis par les fonds LBO ont eux aussi poursuivi leur progression, à un rythme plus modéré (+4,3% comparé au troisième trimestre), avec une hausse du levier d'endettement constaté. «*Côté financement, on note un retour de la dette senior depuis quelques mois et un gros appétit pour la dette unitranche*», relève Gilles Mougenot.

Cette remontée des multiples s'accompagne d'une reprise progressive du M&A mid market. Au deuxième semestre 2013, l'activité s'inscrit en hausse de 18% en volume et de 60% en valeur par rapport au premier. La croissance a été forte sur le segment du LBO, avec un bond de 85% en volume et de 94% en valeur. Sur l'ensemble de 2013, il s'agit toutefois de la plus faible année depuis plus de dix ans en termes de transactions réalisées (-6% en volume).

Cet article a été imprimé depuis le site [www.agefi.fr](http://www.agefi.fr)

La reproduction de cet article n'est autorisée que dans la limite d'une copie et pour un usage strictement personnel.

Toute autre utilisation nécessite une autorisation préalable de L'Agefi.

© L'Agefi - 2014

